

krisis

Strong n°2920

Prononciation [kree'-sis]

Définition

1. une séparation
 1. un procès, contester
2. sélection
3. jugement
 1. opinion ou décision donnée concernant toute chose
 1. spéc. ce qui concerne justice et injustice, vrai ou faux
 2. sentence de condamnation et châtement
4. le collège de juges (tribunal de sept hommes dans plusieurs cités de Palestine; différent du Sanhédrin, dont le siège était à Jérusalem)
5. droit, justice

Étymologie

κρίσις - κρίσις

peut-être un mot primaire

Nature du mot

Nom féminin

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com